

Publications des départements et des offices de la Confédération

Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

A partir du 25 juin 2002, le nom, le sigle et l'emblème de l'«Agence de l'OCDE pour l'Energie Nucléaire», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom:
 - en français: Agence de l'OCDE pour l'Energie Nucléaire
 - en anglais: OECD Nuclear energy Agency
- b. le sigle: (abréviation)
 - en français: AEN/OCDE
 - en anglais: OECD/NEA
- c. l'emblème:



25 juin 2002

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle